

Mai 2000

Numéro 24

### Dans ce numéro

- 1 CAP du 12 mai 2000.
- 2 Vos représentants CGT.
- 3 CHS Finances du 25 avril 2000.
- 4 L'activité bancaire du Trésor Public.

### CAP du 12 mai 2000

Le TPG a réuni les CAP locales de catégories C et B le 12 mai 2000 pour examiner les recours en notation (la préparation de la liste d'aptitude au grade de Contrôleur se tiendra le 29 mai prochain). Par ailleurs, la Direction a porté à la connaissance des représentants du personnel les affectations au 1<sup>er</sup> juin et 1<sup>er</sup> août 2000.

#### A. RECOURS EN REVISION DE NOTES en B :

Sur les 4 demandes de recours déposées (1 en CPal et 3 en C2), une seule personne a obtenu satisfaction. Les représentants du personnel n'ont donc donné leur accord que pour la personne ayant eu sa note relevée. Les 3 autres personnes disposent de 2 mois à compter de la notification du maintien de leur note pour faire un recours auprès de la CAP nationale.

#### B. RECOURS EN REVISION DE NOTES en C :

5 demandes de recours ont été déposées (2 AR et 3 ARP2) et seulement 1 note a été revue à la hausse, le TPG s'engageant à augmenter la notation de 2 personnes en 2000. Les représentants CGT ont voté contre les décisions de l'administration sauf pour l'augmentation de note qui a recueilli un vote favorable. Les personnes non satisfaites de leur notation disposent de 2 mois à compter de la notification du maintien de leur note pour faire un recours auprès de la CAP nationale.

#### C. AFFECTATIONS D'AGENTS DE RECOUVREMENTS STAGIAIRES :

. au 1<sup>er</sup> juin : un agent dans chacun des services ou trésoreries suivants : TG CEPL, TG Comptabilité, TG Liaison Traitements, TG Epargne Gestion, TG Recouvrement Gestion et T. Montigny sur Aube.

. au 1<sup>er</sup> août : un agent dans chacun des services ou trésoreries suivants : TG Epargne Gestion, TG Liaison Recouvrement, TG Dépenses, T. Pontailler sur Saône, T. Saulieu, T. Selongey, T. Montbard et 2 agents seront affectés après connaissance du mouvement national de mutation du 1<sup>er</sup> septembre.

Ces nombreuses arrivées, conséquence du déblocage de la situation liée à la réforme SAUTTER, permettent également de faire un mouvement de mutation interne au 1<sup>er</sup> août à la demande des agents :

- . Mme MODIN à T. Gevrey Chambertin (ex-TG Epargne Gestion),
- . Mme BLIGNY à T. Beaune (ex-TG Recouvrement Gestion).

### CONTACTS

#### Vos élus CGT en CAP :

*Agents de recouvrement* : PETEY Marie-Claude (TG Epargne-gestion).

*Agents de recouvrement principal* : LOMBARD Sylvie (TG Suppléance) et SEIGNEZ Sylvaine (T. Chenôve).

*Contrôleurs* : BREGAND Jacqueline (T. Vitteaux) et ROMERU Claudette (T. Chenôve).

*Inspecteurs* : ANGLADE Pierre (TG C.M.I.B.) et GOMEZ Jean-Claude (T. Fontaine Française).

#### Vos représentants CGT en CTPL :

ANGLADE Pierre (TG C.M.I.B. 03-80-59-26-66).

GOMEZ Jean-Claude (T. Fontaine Française 03-80-75-82-31).

#### Vos représentants CGT au Comité Hygiène et Sécurité :

RIVIERE Eliane (T. Dijon Nord 03-80-73-16-47).

## CHS Finances du 25 avril 2000

Le Comité Hygiène et Sécurité (CHS) des administrations des Finances de Côte d'Or s'est réuni le 25 avril pour examiner le budget 2000. Le CHS dispose de 501.196,15 francs en budget de fonctionnement et de 720.001,68 francs en budget d'investissement. Lors de cette réunion ont été acceptés **les travaux suivants pour le Trésor** :

▪ Travaux de sécurité électrique :

T. Châtillon s/Seine	mise en conformité	9.650,00 francs
T. Auxonne	mise en conformité	4.120,00 francs
T. Beaune	mise en conformité + éclairage	15.210,00 francs
T. OPAC-HLM	mise en conformité	13.990,00 francs
T. Pontailler s/Saône	travaux bureau et chaufferie	4.430,00 francs
T. Venarey les Laumes	mise en conformité	5.140,00 francs
Trésorerie Générale	mise en conformité	39.300,00 francs

▪ Travaux de sécurité incendie : installation sirènes alarme à la Trésorerie Générale pour 10.610,00 francs.

▪ Travaux hygiène-sanitaires :

T. Auxonne	ventilation sanitaires et accueil	27.860,00 francs
T. Laignes	sèche-mains électrique	8.690,00 francs
T. Selongey	sèche-mains électrique	3.620,00 francs

▪ Travaux pour amélioration des conditions de travail :

T. Dijon Sud	aménagement portes 1 <sup>er</sup> étage	18.670,00 francs
T. Laignes	stores extérieurs	8.690,00 francs
T. Pontailler s/Saône	stores intérieurs	3.620,00 francs
T. Saulieu	stores intérieurs	10.410,00 francs

▪ Formation aux exercices d'évacuation : un crédit de 22.440,00 francs a été voté pour des exercices à la Trésorerie Générale et à l'annexe de la rue de Suzon.

Le CHS, comité inter-finances, est composé de 6 représentants du personnel (dont 1 pour la CGT Trésor) et de 5 représentants de l'administration. C'est le seul organisme paritaire où vos représentants sont majoritaires. Au vu des budgets vous pouvez vous apercevoir des améliorations qui peuvent être apportées sur vos lieux de travail en matière d'hygiène et de sécurité.

⇒ Aussi, n'hésitez pas à :

- . utiliser le registre d'hygiène et sécurité mis à votre disposition dans chaque poste (pour la TG le registre est à la disposition du personnel au service Documentation),
- . prévenir vos représentants siégeant au CHS (leur transmettre une copie de vos réclamations et/ou une copie du registre hygiène et sécurité).

⇒ Pour le Trésor, en Côte d'Or, votre représentante est Eliane RIVIERE (Trésorerie DIJON NORD – 03.80.28.06.40).

### **L'activité bancaire du Trésor public doit rester la référence de service public dans l'univers concurrentiel de la banque et de l'assurance !**

L'action massive et unitaire des personnels a mis en cause une évolution du service public qui se caractérise à la fois par une nouvelle approche des missions régaliennes où les logiques du privé s'immiscent partout et par **l'abandon de certaines missions et services réalisés par l'Etat pour laisser le champ libre à la concurrence et aux marchés.**

Lors des discussions ministérielles durant le conflit, **la CGT a revendiqué une renégociation de fond du dossier concernant l'avenir des fonds particuliers du Trésor.**

**Au lieu et place de cette démarche revendiqué par les personnels avec le soutien des usagers des fonds particuliers**, le Ministre a confirmé lors du CTPM du 28 avril, la mise à l'étude par la DGCP d'un " **dispositif d'accompagnement** " de la clientèle appelée à aller voir ailleurs... et d'un maintien d'un service bancaire en partenariat avec la CDC **au seul profit des agents du MEFL.**

Pour la CGT, le **maintien au sein du Ministère des Finances d'un réseau public bancaire et d'épargne d'intérêt général en partenariat, correspond à des besoins économiques et sociaux auxquels notre réseau peut apporter des réponses spécifiques d'intérêt général.**

**La CGT maintient cette analyse et considère que la décision du Ministre ne répond pas à cette exigence.** A cet égard, il est très regrettable que d'autres organisations syndicales soient prêtes à « lâcher » les fonds particuliers pour s'intéresser uniquement aux modalités de clôture des comptes.

Pour défendre l'activité bancaire du Trésor Public, la CGT Côte d'Or a décidé d'adhérer à l'**Association Nationale de Défense des Comptes aux Particuliers du Trésor Public (ANDCP.TP)**. Si vous souhaitez vous aussi adhérer à cette association nationale (cotisation de 30,00 francs), vous pouvez faire parvenir votre cotisation à l'ANDCP.TP auprès de son trésorier M. MORLIN Gabriel, 17 chemin de la croix verte à Montbonnot (38330).